

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

Merci.

3195

LE PRÉSIDENT :

Alors j'appelle madame Jeanne Masson, s'il vous plaît. Bonjour, Madame Masson!

3200

Mme JEANNE MASSON :

Bonjour!

LE PRÉSIDENT :

3205

Je voudrais tout de suite avant, d'abord on vous remercie de la publication de votre mémoire. Toutefois, votre mémoire porte énormément sur des points qui concernent davantage l'arrondissement ou des récriminations que vous pouvez avoir par rapport à des personnes. On ne souhaite pas entendre ça ici aujourd'hui. C'est-à-dire qu'on est strictement axé sur le projet lui-même, c'est-à-dire si vous avez des appréhensions, des éléments comme ceux-là ou des commentaires ou des observations mais ça ne doit pas s'adresser ni aux personnes, ni au conseil d'arrondissement, ce n'est pas la place. On n'est pas le conseil d'arrondissement, donc on attend de vous principalement des éléments qui portent sur le projet ou sur le quartier ou sur votre opinion mais pas... C'est pour ça que votre mémoire, il y a une grande partie qui ne serait pas recevable.

3210

3215

Mme JEANNE MASSON :

Bien c'est ce que je voulais commencer avec ça. Parce que je considérais que peut-être ça s'adressait plus soit à la Cour Suprême ou bien à l'ONU, mais je comprends vos arguments, puis c'est ça, c'est ce que je voulais vous mentionner que je n'étais pas sûre que c'était le bon forum pour m'exprimer.

3220

3225 Mais je vais quand même commencer par ma conclusion que je m'oppose catégoriquement à ce projet, puis je demande de rejeter le plan d'aménagement de cet îlot pour les raisons suivantes.

3230 Disons qu'on va commencer par les servitudes de vue au numéro 5. Je considère que... Moi, je demeure dans le quartier juste en face Mercier-Hochalaga mais quand même j'ai vu qu'il y avait des constructions pas mal dans l'arrondissement juste en face de chez nous, puis on n'était pas convoqué à une consultation publique alors que maintenant, c'était la seule fois, après toutes les constructions, que j'ai été invitée, puis je vous remercie d'ailleurs. Parce que je veux vous dire que je suis saturée de toutes ces constructions, puis densification, sans tenir compte de la population environnante.

3235 En ce qui concerne la servitude de vue, je ne sais pas si c'est approprié, mais en tout cas, je sais qu'au centre-ville, ça peut se faire cette densification-là avec des 25 étages, surtout quand les citoyens ne sont pas là parce que des immigrés qui achètent la paix. Mais par contre, ici, dépasser – j'ai fait le tour plusieurs fois dans l'environnement – dépasser en hauteur les édifices sur Mont-Royal entre Molson puis Augustin-Frigon, deux ou trois étages, c'est manquer carrément de respect envers les citoyens et moi je me fie à ce qu'on a construit sur Rachel entre je crois Dézéry puis Saint-Michel qui est juste en face de chez nous, qui m'a coupé complètement du soleil, en tout cas pas mal de la vue du soleil. Puis avec des briques hideuses parce que c'était un quartier peut-être à faible revenu mais ce n'était pas une raison pour moi de mettre un mur devant chez nous. Alors ça, c'est une des raisons.

3245 Six étages, c'est vraiment... Je comprends les promoteurs là. Je tiens à vous dire que point de vue financier, je suis capable de me mettre très bien dans leur peau, mais point de vue respect de la population environnante, ce n'est pas parce qu'ils ont vendu déjà plein de condos, puis je serais peut-être pour les six étages le long de la voie ferrée comme j'ai mentionné, 3250 quoique je trouve cette situation-là dommageable pour la santé publique et la sécurité également.

Puis ce qui est étonnant, que je vois, on a un indice d'un développement excessif de marcher, de la santé, alors qui accapare 50 % de notre budget provincial, alors je trouve qu'on doit se poser des interrogations mais je suis d'accord que je ne veux pas aller plus loin que ça.

3255

Que certainement avec toutes les antennes relais, monsieur parlait tantôt qu'on voulait faire une ville – parce que je n'ai pas tout lu parce que quand même, il y a les impôts, tout ça, je veux dire, monsieur avait ses cours à préparer, mais en tout cas – moi j'ai cru comprendre qu'on voulait faire une île carboneutre. Mais moi je pense qu'on s'en va directement à une ville wi-fi ou bien ondes radio, puis d'effets spéciaux, ne serait-ce par les commerces qui sont là, cinématographiques. On ne connaît pas leurs activités mais je peux vous dire que chez nous actuellement, ça rentre de partout. Avant, je pouvais me cacher. Même mon chien commence à paralyser. Alors je veux dire, il y a quelque chose qui ne se passe pas, puis il n'y a pas de moyen préventif.

3260

3265

Alors c'est une des raisons que je m'oppose à cette densification-là quand il n'y a pas de moyen préventif. C'est bien beau dire qu'il y a moins de micro ondes qu'un téléphone cellulaire, c'est toujours la même rengaine qu'on nous donne, mais moi je tiens à vous dire que j'ai déjà été en consultation publique comme ça en 2009 avec le maire intérim, mais moi, ce n'est pas autant concernant – c'était le 24 novembre 2008 – ce n'était pas autant la tour de Radio-Canada que les neuf antennes qu'on a commencé à placer dans l'environnement du maire intérim dans Côte-des-Neiges. Alors moi j'ai apporté ici que je m'étais opposé mais là, j'en ai la certitude que ça endommage la population, puis la santé et que, non, il faut mettre un moratoire à toute construction tant qu'il n'y a pas ces moyens...

3270

3275

LE PRÉSIDENT :

Donc vous craignez que dans...

3280

Mme JEANNE MASSON :

Je peux vous le déposer? Est-ce que je peux vous le déposer ça?

LE PRÉSIDENT :

3285 Oui, on le déposera tantôt, oui. Vous craignez donc que dans le secteur il y ait des antennes.

Mme JEANNE MASSON :

3290 Bien il y en a une au coin de Molson puis Iberville. Puis je sais qu'il y a eu des effets. J'ai une voisine qui m'a dit qu'elle a commencé à avoir... Il y a toutes sortes de maux, toutes les douleurs, le 20 % dont souffre la population, moi je considère qu'à 90 %, c'est dû à l'émission de ces particules-là.

3295 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

Mme JEANNE MASSON :

3300 Alors ça concerne peut-être bien des ministères mais en même temps, je considère que mettre une école, construire une école éventuelle ou une garderie, je suis certaine que si on faisait une enquête sanitaire à la Ville, on verrait qu'il y a beaucoup, beaucoup d'enfants malades que ce n'est pas normal.

3305

LE PRÉSIDENT :

Puis vous la localiseriez à quel endroit l'école à ce moment-là?

3310 **Mme JEANNE MASSON :**

Bien certainement pas à côté des antennes relais, puis ni... C'est de savoir aussi où sont les transformateurs. Parce que ça a des effets, je veux dire...

LE PRÉSIDENT :

3315

Mais dans le quartier comme tel, est-ce que vous avez...

Mme JEANNE MASSON :

3320

Bien là, je ne suis pas sûre moi que premièrement que l'École Saint-Émile est... Je n'ai pas eu le temps d'aller les consulter, mais je pense que vous manquez d'agents de terrain pour aller consulter la population. Moi, je pense que comme l'École Saint-Émile, on me disait qu'elle était déjà en surcapacité. Je ne suis pas certaine de ça, puisqu'il y a 25 000 foyers qui déménagent de la ville à chaque année, puis il y a de moins en moins de procréation à part les immigrés qui n'arrivent pas à combler ce déficit-là de nombre d'enfants. Je ne vois pas l'intérêt, en tout cas.

3325

Chose certaine, ici, comment est-ce qu'on peut construire quand le 13 mai 2015 dans le métro, puis je suis allée à la convocation...

3330

LE PRÉSIDENT :

Madame, concentrez-vous sur le projet, par exemple. Parce que disons...

3335

Mme JEANNE MASSON :

Bien oui, je suis contre qu'il y ait des écoles là, premièrement pour la sécurité des enfants, sécurité des parents qui vont voir leurs enfants décéder, puis tout ça. Puis même dans les... En tout cas, je ne veux pas aller plus loin mais quand on fait des coupures de 167 postes à la CSDM...

3340

LE PRÉSIDENT :

Est-ce qu'il y a d'autres éléments dans le projet comme tel?

3345

Mme JEANNE MASSON :

Oui, oui, il y a d'autres éléments. C'est-à-dire que je veux vous dire que je m'interroge sur le financement, comment se fait ce financement-là? Comment ça peut leur sortir par les oreilles? Je veux dire, c'est quand même... J'aimerais bien avoir le nez là-dedans, moi. Je voudrais savoir comment ils trouvent le financement puis comment comme pour les Communauto, O.K., on va parler du transport là.

3350

Bon, c'est sûr que ça serait bon un autobus qui passerait mais pas par Saint-Germain mais par Préfontaine parce que moi, j'ai vu des familles qui sortaient du magasin *Provigo*, puis qu'il fallait qu'ils transportent des paquets, des gros paquets, puis leurs enfants, puis il fallait qu'ils prennent un taxi, t'sais. Ils ont même pas le revenu pour prendre un taxi à moins que ce soit payé par le gouvernement, ce qui ne me surprendrait pas non plus, mais c'est ça. Moi, je trouve que le trajet de la 25 actuellement, j'ai des réserves. Je vais leur faire une proposition la STM mais qu'ils passent par... En tout cas, j'aime pas leur trajet parce que justement ils ne passent pas à côté des endroits qui sont cruciaux.

3355

3360

LE PRÉSIDENT :

Comme quoi par exemple?

3365

Mme JEANNE MASSON :

Bien moi je monterais, je pense, sur la rue Préfontaine, j'arrêteraï au Centre Henri-Charbonneau pour aller visiter les malades ou quoi. Puis il y a plein de grands édifices là aussi au coin de je vous disais tantôt sur Rachel près de... En tout cas, près de Molson, on pourrait

3370

tourner à l'ouest vers Molson puis monter jusqu'à Saint-Joseph. Je pense que ça, ça serait un bon trajet, puis on fait les contournements par la suite à Saint-Joseph.

3375 **LE PRÉSIDENT :**

Parce que c'est ça, souvent on nous disait que compte tenu que la 25 est principalement disponible aux heures de pointe le matin et le soir, que dans la journée, ça serait souhaitable qu'il y en ait davantage.

3380

Mme JEANNE MASSON :

Oui, là c'est l'heure de pointe mais monsieur le promoteur, lui, vous a parlé qu'il insisterait auprès de la STM.

3385

LE PRÉSIDENT :

Non, non. Parlez-nous de la 25, ne parlez pas du promoteur. C'est-à-dire par rapport à cet autobus-là...

3390

Mme JEANNE MASSON :

Moi, je considère qu'il devrait y avoir un transport à Préfontaine à chaque vingt/vingt-cinq minutes, bien à partir de dix à l'heure de pointe, dix minutes, qu'ils augmentent à quinze, vingt, vingt-cinq selon le trajet, mais en même temps, c'est incompatible avec le développement du transport de taxi. J'ai vu qu'il y avait plein de stands, j'en revenais pas. Je veux dire, ils vont avoir toutes sortes de stratégies pour favoriser l'un, puis...

3395

LE PRÉSIDENT :

3400

Je ne pense pas là. Alors est-ce qu'il y a d'autres éléments que vous souhaiteriez aborder comme, par exemple, vous nous avez parlé des pistes cyclables.

Mme JEANNE MASSON :

3405 Oui. Le trajet sur... Je trouve qu'il y a plusieurs omissions dans le projet puis il faudrait que ce soit clarifié, parce que je regarde les bâtisses qui se font sur, mettons, je vais vous donner deux exemples, sur Cherrier au coin de Cherrier et Saint-Hubert, ils ont commencé avec tous les étages, c'est des belles petites maisons sur Cherrier jusqu'à Berri, je ne sais pas si vous connaissez le coin.

3410

LE PRÉSIDENT :

Je connais très, très, très bien.

3415

Mme JEANNE MASSON :

Bon, alors ça, ils ont un cachet ces bâtiments-là, mais au coin de... Ils font toujours ça, les promoteurs, ils commencent avec la bâtisse, ils font le niveau de la hauteur des autres bâtiments, puis après, ils rajoutent un autre étage à la fin, t'sais?

3420

Mme ARIANE ÉMOND, commissaire :

C'est quoi le lien avec le projet?

3425

Mme JEANNE MASSON :

Bien là, le projet au moins c'est clair, ils veulent mettre six étages, ce qui est complètement aberrant.

3430

LE PRÉSIDENT :

Donc vous, vous êtes davantage pour le deux ou trois étages, vous l'avez mentionné.

Mme JEANNE MASSON :

3435

Il faut que vous respectiez les voisins. Ce n'est pas parce qu'ils l'ont acheté qu'on va ne plus les respecter après.

Mme ARIANE ÉMOND, commissaire :

3440

En conclusion?

Mme JEANNE MASSON :

3445

C'est ça. Ah oui, concernant la surcommercialisation, moi, c'est un...

LE PRÉSIDENT :

D'amener des nouveaux commerces, oui.

3450

Mme JEANNE MASSON :

3455

Amener des nouveaux commerces, je sais bien si on *ghettorise* puis on regarde ça selon juste le petit îlot, je pense que le quartier Rosemont-La Petite-Patrie est divisé en quatre petits quartiers, moi j'appelle ça des ghettos, mais juste se concentrer à ce développement-là, moi je trouve que ça devrait être élargi à dix à vingt kilomètres parce que moi, si je regarde mettons, si je vais à la Place Versailles, par exemple, puis je regarde les commerces qui sont là, qui sont tous bien équipés, ils sont tous en train de crever de faim. Alors ce n'est pas juste là. C'est grandeur ville. Ça devient dangereux.

3460

LE PRÉSIDENT :

Donc vous craignez le déplacement des commerces, par exemple, qui sont en périphérie.

3465 **Mme JEANNE MASSON :**

L'appauvrissement aussi.

3470 **LE PRÉSIDENT :**

L'appauvrissement.

Mme JEANNE MASSON :

3475 Puis on le constate. Je suis certaine que vous-même vous le constatez. Ça serait vraiment faire l'autruche, la tête dans le sable, ne pas le reconnaître.

LE PRÉSIDENT :

3480 D'accord.

Mme JEANNE MASSON :

Moi, je trouve que c'est... Je suis gênée là.

3485

LE PRÉSIDENT :

Vous, vous craignez ça, par exemple...

3490 **Mme JEANNE MASSON :**

Je le crains pas, c'est déjà commencé.

LE PRÉSIDENT :

3495

D'accord.

Mme JEANNE MASSON :

3500

Je veux dire, ça n'a pas de bon sens que vous ne considérez pas ça. Moi, je serais bien plus pour un revenu identique pour tout le monde.

LE PRÉSIDENT :

3505

Moi aussi, je crois ça.

Mme JEANNE MASSON :

3510

Si vous n'avez pas besoin de tel emploi, si vous n'avez pas besoin de tel emploi, bien on les garde à la maison, c'est tout.

LE PRÉSIDENT :

3515

Parfait.

Mme JEANNE MASSON :

3520

Je veux dire, bon. Alors c'est ce qui m'amène à consulter, à avoir surtout des agents de terrain quand vous avez un projet comme ça domiciliaire, des agents de terrain qui sont neutres, qui n'ont pas d'intérêt financier comme présentement tout ce qu'on écoute. C'est sûr qu'il y a des intérêts, mais je comprends ça que quelqu'un voudrait faire six étages pour...

LE PRÉSIDENT :

3525 Mais les agents de terrain seraient des gens qui travailleraient par avance, c'est-à-dire en consultation des citoyens plutôt que de présenter un projet tout dessiné.

Mme JEANNE MASSON :

3530 Comme moi, je vais à la Place Versailles, je vois bien qu'ils crèvent de faim, je veux dire, ça n'a pas de bon sens. Vous les obligez... O.K., ils ouvrent un commerce, puis quelque temps après, bien c'est ça, ils ferment le commerce. J'en ai vu de ça là, mais en tout cas.

LE PRÉSIDENT :

3535 D'accord. Bien, je pense qu'on va terminer ça là, Madame. Je vous remercie infiniment.

Mme JEANNE MASSON :

3540 Je vais juste vérifier...

LE PRÉSIDENT :

3545 Je pense que vous avez passablement fait le tour. On avait pris connaissance de votre mémoire, je pense qu'on a fait le tour.

Mme JEANNE MASSON :

3550 Le Communauto, je ne sais pas si j'en ai parlé tantôt.

LE PRÉSIDENT :

Oui, vous en avez parlé tantôt.

Mme JEANNE MASSON :

3555

Oui? Servitude de vue et puis... Ah oui, le dernier point, c'est le dernier, c'est concernant la piste cyclable.

LE PRÉSIDENT :

3560

On en a parlé tantôt aussi. Vous en avez parlé.

Mme JEANNE MASSON :

3565

Oui, mais ce qui est omis, c'est est-ce qu'il y a une possibilité qu'il y ait une ligne de transport léger de train? Ça, je m'y oppose catégoriquement. Alors je sais que c'est écrit.

LE PRÉSIDENT :

3570

On va prendre bonne note. On n'a pas cette information-là mais on va vérifier.

Mme JEANNE MASSON :

Je vous remercie de m'avoir écoutée.

3575

LE PRÉSIDENT :

Je vous remercie beaucoup, Madame. J'appelle maintenant madame Lucie Gélinas et monsieur Mario Gagnon du Collectif d'organisations implantées au Technopôle Angus, s'il vous plaît.

3580

Mme LUCIE GÉLINAS :

Bonjour, Monsieur Bergeron, Madame Émond!